

L'AGORA SANS SPECTACLES



31 AVENUE BÉZIOU, 64140 BILLÈRE
TÉLÉPHONE : 05.59.62.10.42
AGORA@AGORA-ASSO.COM
HTTP://WWW.AGORA-ASSO.COM

Dossier de presse

Baignade interdite

Cie Ostéorock – Angers



Photographie : Jef Rabillon

Lundi 13 février – 10h & 14h30

Mardi 14 février – 14h30

Jeudi 16 février – 10h & 14h30

Mardi 14 février – 19h

Mercredi 15 février – 10h30 & 15h

A partir de 3 ans

Durée 30 mn

www.osteorock.com

Tarif plein : 8€

Tarifs réduits : de 5 à 7€

Salle de Lacaze - Billère

Une création de

Carole Bonneau
Jean-Michel Noël

Danse

Environnement sonore

Carole Bonneau

Jean-Michel Noël

Votre corps est composé de 70% d'eau

La planète est composée de 70% d'eau

Vous flottez en apesanteur...

Ne paniquez pas...

Tout corps plongé dans l'eau reçoit une poussée vers le haut...

Baignade interdite est une pièce chorégraphique ; un voyage en baignoire où un personnage singulier, déroutant, tente d'avancer, en proie à la résistance des éléments.

Ce spectacle, initialement créé à l'adresse des adultes, est une invitation poétique qui résonne avec pertinence chez le tout jeune spectateur.

La compagnie Ostéorock est née en 2005 du désir de créer des pièces de danse dynamiques et spontanées, faites d'illusion, à la recherche d'une énergie entraînante et contagieuse, qui donnerait aux autres l'envie de bondir et de réagir.



31. avenue Béziou – 64140 Billère
05 59 62 10 42 – agora@agora-asso.com

Note d'intention

Un voyage en baignoire où un personnage en apesanteur tente d'avancer dans les méandres des tuyauteries bouchées.

Il titube, gesticule et vocifère.

L'argent coincé dans le siphon, créé des tempêtes et l'empêche de s'évaporer dans les bulles de savon.

Il tangue, chavire et cède à la panique.

Noyé hors du verre d'eau, il tente désespérément de retourner à la source.

Carole BONNEAU

Etudie au CNDC d'Angers de 1994 à 1996, interprète pour les compagnies

L'Esquisse (Bouvier/Obadia),

Fattoumi Lamoureux, Porte sud (Laurence Wagner), Cie Image image (David Vaughn), Nathalie Beasse, Cie Androphyne

et Hans Van Den Broeck d'abord au sein des Ballets C de la B puis de la compagnie SOIT.

En 2001 elle crée le solo "On ira tous au paradis".

En 2004 elle collabore au projet Siyala d'Emmanuella Nelli avec les tisseuses de l'atelier Nakasha de Salé, Maroc.

En 2006, elle crée avec Ivan Fatjo la Cie Osteorock et leur première pièce, « L'arrangement ».

En 2007 et 2010 elle crée « Baignade interdite » et "Le petit vélo dans la tête" en collaboration avec le musicien/compositeur Jean Michel Noël.

Jean-Michel NOËL

Musicien compositeur et régisseur son, diplômé de musique électroacoustique. Travaille avec les compagnies Androphyne, Enfin le Jour (danse) et Mauvais Esprits (cirque).



INFOS

RENSEIGNEMENTS RESERVATIONS

- Au bureau de l'agora du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30
- Par téléphone du lundi au vendredi – mêmes horaires – 05 59 62 10 42
- Par courriel à agora@agora-asso.com
- Par correspondance : indiquez sur papier libre ou sur le bulletin d'abonnement
 - le ou les spectacles choisis
 - les dates et heures de représentation
 - le nombre de places pour chaque spectacle
 - vos coordonnées postales et téléphoniques

Adressez votre réservation et votre règlement à

L'AGORA – 31 AVENUE BEZIOU – 64140 BILLERE

- Au guichet une demi-heure avant la représentation (dans la limite des places disponibles)

FORMULES HORS ABONNEMENT

Le prix des places varie en fonction des spectacles et peut aller de 8 à 13€.

FORMULES ABONNEMENT

- **Abonnement Découverte :**
3 spectacles au minimum à choisir dans la saison, proposés aux tarifs préférentiels de 7€ à 10€
- **Abonnement Gourmand :**
Vous devez acheter 20 places au minimum, à répartir à votre guise entre les spectacles de la saison. Chaque place est proposée au tarif unique de 6€

Les places non utilisées à la date prévue ne pourront pas être reportées sur d'autres spectacles.

TARIFS REDUITS

Adhérents de l'Agora, Ampli, du CTJ, Centrifugeuse, Espaces Pluriels, étudiants, intermittents du spectacle, chômeurs, allocataires du RMI et de la CMU,
Sur présentation de justificatifs de moins de 3 mois.

